

■ RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Qualité de l'air en Midi-Pyrénées



PRQA

Plan Régional pour la Qualité de l'Air
révisé 2008-2013



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES



**RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES**

■ Le nouveau PRQA

Il s'adresse à tout un chacun
en Midi-Pyrénées : Etat, collectivités
territoriales, socio-professionnels,
associations, citoyens...



Les 5 grandes orientations pour 2008-2013

1 | Caractériser la qualité de l'air

- Poursuivre et développer l'activité de surveillance de la qualité de l'air par l'ORAMIP
- Caractériser les émissions des gaz à effet de serre en poursuivant leur inventaire
- Assurer la surveillance des effets sur l'air ambiant de certains sites industriels sur des territoires déterminés
- Mesurer la pollution émise par les aéronefs
- Poursuivre la caractérisation des pollens et moisissures dans l'air extérieur
- Favoriser la réalisation d'études sur l'air ambiant intérieur
- Mesurer la pollution émise dans les parcs de stationnement couverts
- Proposer de faire évoluer l'élaboration de l'indice de la qualité de l'air et des seuils réglementaires
- Aborder les risques émergents tels que les nanoparticules

2 | Mieux connaître les effets de la pollution

- Identifier les effets régionaux des changements climatiques dans les différents plans climat territoriaux élaborés par les collectivités territoriales
- Poursuivre les études sur les impacts des pollutions de l'air sur la santé
- Mieux cerner les effets de la pollution atmosphérique sur les milieux naturels et le patrimoine bâti
- Améliorer la prise en compte de la santé dans les études d'impact

3 | Agir sur les sources de la pollution

- Agir sur les émissions des gaz à effet de serre en promouvant une approche globale de l'action publique : plans climat territoriaux et agendas 21 des collectivités et établissements publics
- Agir pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables en encourageant l'ensemble des acteurs à consommer moins et à recourir aux énergies renouvelables
- Agir sur l'aménagement du territoire afin de développer des formes urbaines plus favorables à l'usage des transports collectifs
- Agir sur les sources fixes en poursuivant les actions de réduction des rejets des industries les plus émettrices, des stations-service, des centres de traitement de déchets...
- Agir sur les modes de transport :
 - En ce qui concerne le déplacement des personnes : encourager l'usage des véhicules et carburants moins polluants, favoriser le transport collectif et soutenir les modes de transport économes en énergie (vélo, marche à pied, covoiturage)
 - En ce qui concerne le transport des marchandises : étudier toutes les possibilités de limiter le transit routier, mieux organiser la desserte et les livraisons en ville et développer le transport ferroviaire du fret...
- Agir sur les émissions en provenance de l'agriculture en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires et en promouvant une agriculture raisonnée.

4 | Diffuser l'information - Sensibilisation

- Renforcer l'information sur les émissions, sur la qualité de l'air et sur le PRQA par l'utilisation de tous les supports de communication (sites internet, panneaux municipaux...)
- Informer sur les effets de la pollution de l'air par l'organisation de conférences grand public et par des actions d'éducation à l'environnement

5 | Suivre la mise en œuvre du PRQA

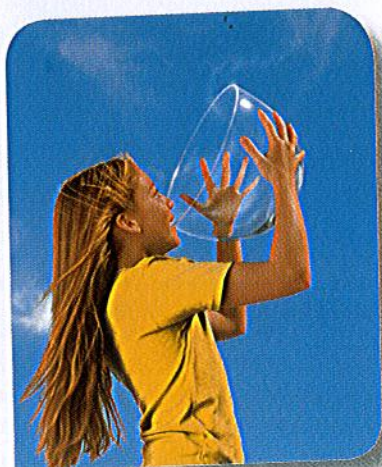
grâce au comité de suivi permanent* dont l'un des rôles est la mise en œuvre d'un tableau de bord.

*Composition : Région Midi-Pyrénées, ORAMIP, SICOVAL, SNCF, GDF, CCI-APOMIP, APPA, Conseil Général de Tarn et Garonne, CESR, UMINATE, Conseil général de Haute-Garonne, UIMM-APOMIP, Cté aggro Gd Tarbes, DREAL, DRASS, DRAF, ARPE, INVS, ADEME, Grand Toulouse, TISSEO-SMTC, Ville de Toulouse.

Nous sommes tous des
" buveurs et des buveuses d'air "

et nous avons tous et toutes un rôle à jouer
pour améliorer la qualité de l'air

Au quotidien, **nous pouvons tous agir** pour limiter les rejets dans l'atmosphère, protéger notre santé et celle de nos proches et nous impliquer dans les choix publics.



Le **PRQA** Plan Régional pour la Qualité de l'Air
révisé 2008-2013

est consultable sur le site de la Région :

www.midipyrenees.fr

et sur le site :

www2.oramip.org/prqa

Cette plaquette a été rédigée par le Comité de suivi du PRQA